

- à aviser le Conseil d'administration sur tous les aspects de la politique institutionnelle de formation fondamentale et sur ses applications.

La responsabilité des autres services

En raison du caractère institutionnel de la politique de formation fondamentale, tous les services ont participé à son élaboration et doivent également participer à son application. Ils doivent:

- participer à la discussion sur le plan d'action proposé par la direction des Services pédagogiques;
- définir pour eux-mêmes les mesures à adopter pour contribuer à l'application de la politique institutionnelle de formation fondamentale.

• L'action éducative proprement dite

Une perspective de travail

- Les objectifs de formation fondamentale proposés sont vastes et complexes. Il faut se les approprier en recherchant ce qui assure la spécificité de l'ordre collégial et celle du collège de Valleyfield. Il est souhaitable que la formation donnée au collège de Valleyfield ait un trait distinctif qui puisse être reconnu comme tel.

- Parmi les moyens à envisager pour y parvenir, il importe de considérer l'établissement d'objectifs de sortie précisant la nature et le degré des compétences que l'élève devrait avoir acquises à la fin de ses études au Collège.

- L'élève qui aurait atteint le degré de compétence souhaité pourrait se voir décerner, en plus du diplôme d'État auquel il aurait droit, un diplôme du Collège attestant l'acquisition de ces compétences.

- En étudiant cette possibilité, il faut rechercher les moyens pédagogiques et pratiques de la réaliser.

Les conditions préalables à une action éducative efficace

- La disponibilité (physique et psychologique) des élèves, ce qui suppose la formulation d'exigences claires à ce sujet et, surtout, la mise en place de mécanismes permettant d'assurer cette disponibilité comme le renforcement de l'encadrement scolaire et la revalorisation des activités péri-scolaires.

- La disponibilité de toutes les personnes à l'emploi du Collège non seulement pour l'accomplissement de leurs tâches principales mais aussi pour toutes leurs tâches connexes et principalement celles qui sont reliées aux fonctions éducatives.

- L'organisation du temps et de l'espace: assurer à chaque élève un horaire propice à son apprentissage et laissant une place au travail personnel et à la participation aux activités péri-scolaires; l'aménagement de locaux d'étude; la propreté et la salubrité des locaux et les autres aspects qui assurent la qualité de l'environnement.

- Les conditions d'exercice de l'acte pédagogique, ce qui implique la valorisation des diverses fonctions des professeurs

(préparation et prestation de cours, évaluation et encadrement, recherche et perfectionnement, participation aux comités); les mécanismes de concertation entre les diverses disciplines; le support du secteur des ressources didactiques et des moyens techniques d'enseignement.

La structure des programmes d'études ou le programme intégré de formation

- Amorcer une réflexion franche sur la notion de programme intégré de formation et rechercher les moyens de mieux assimiler tous les éléments de la formation de l'élève dans la perspective d'une formation fondamentale.

- Étudier les expériences vécues de restructuration de programme de certains départements comme techniques de génie mécanique, techniques de bureau; celles, en cours, en soins infirmiers et celles, à venir, en sciences humaines et en sciences de la nature.

- Envisager avec la même ouverture d'esprit les conséquences prévisibles d'une «approche-programme intégrée de formation»: une nouvelle pratique de l'action éducative axée sur une plus grande concertation entre les professeurs et entre les départements.

L'analyse des besoins de la clientèle et de ceux de la société

- Tenir compte des besoins des élèves et de ceux de la société dans l'établissement des politiques et des pratiques éducatives du Collège.

- Mieux connaître la situation des élèves au moment de leur arrivée au Collège; établir des relations plus suivies avec les éducateurs de l'ordre secondaire et discuter avec eux de l'arrimage des deux ordres d'enseignement.

- Parallèlement, consulter les universités et le milieu de travail pour mieux définir les objectifs de sortie de l'ordre collégial.

- Rester vigilant dans cette consultation et rejeter toute visée purement utilitariste.

- Dans la recherche de moyens pour répondre aux besoins des élèves et aux attentes de la société, songer à l'établissement d'une propédeutique pour permettre aux élèves moins bien préparés ou connaissant des difficultés d'apprentissage d'atteindre les objectifs de la formation collégiale.

La pédagogie

- Rechercher les meilleurs moyens d'appliquer les principes de la formation fondamentale dans toutes les activités éducatives.

- Partager davantage la recherche et les expériences pédagogiques entre collègues d'un même département. Parvenir à une action concertée qui, tout en apportant de plus grands bénéfices, permet de mieux utiliser les énergies.

- Partager des vues et des expériences avec des collègues d'autres disciplines et, en tout premier lieu, avec ceux qui enseignent dans les mêmes programmes.

- Chercher à harmoniser entre toutes les disciplines et tous les programmes les exigences de l'enseignement collégial et, en tout premier lieu, les exigences relatives à la maîtrise de la langue et à la pratique de l'écriture.

L'évaluation et l'encadrement

- Reconnaître que l'évaluation et l'encadrement jouent un rôle de premier plan dans l'action éducative collégiale.

- Réaffirmer l'importance de l'évaluation formative comme moyen d'associer l'élève au processus de sa formation. Tenir compte, dans cette évaluation formative, de tous les aspects de la formation fondamentale.

- Réaffirmer le rôle primordial du professeur dans cette évaluation et dans l'encadrement qui en découle. Encourager l'action concertée de tous les professeurs enseignant aux mêmes élèves. Favoriser la collaboration avec les professionnels de l'encadrement: les aides pédagogiques et les professionnels de L'O.I.P.

- Dans cette perspective, reconnaître l'importance de l'évaluation de mi-session et de la publication d'un rapport d'évaluation pour assurer un meilleur encadrement des élèves et pour les associer directement au processus de leur formation.

- Dans cette même perspective, déployer tous les efforts pour mettre en place le centre d'aide à l'apprentissage, pour développer le centre des ressources didactiques et d'autres moyens comme l'aménagement de locaux d'étude, etc.

Les activités péri-scolaires

- Reconnaître l'importance des activités péri-scolaires dans la formation fondamentale des élèves.

- Bien définir les objectifs de formation poursuivis dans ces activités et mettre en place toutes les structures d'encadrement nécessaires.

- Faire appel aux professeurs comme personnes-ressources.

La participation des parents des élèves

- Informer les parents de l'implantation de la politique institutionnelle de formation fondamentale et leur en expliquer la portée.

- Solliciter leur contribution au processus de formation de leurs enfants en leur rappelant l'importance de leur soutien moral et matériel.

La participation du milieu

- Faire connaître dans le milieu le projet éducatif du Collège.

- Indiquer quelle contribution originale le Collège peut apporter à la vie du milieu.

- Obtenir du milieu une participation significative à l'action éducative du Collège, notamment par des contributions financières, par la réalisation de projets (stages en entreprise, projets de recherche, activités culturelles...), etc.

Conclusion

Vous êtes maintenant en mesure de constater que même si notre démarche commence à porter fruit beaucoup reste à faire et qu'il faudra encore beaucoup d'efforts pour en venir à ce que tous les intervenants dans toutes les facettes de la mission du Collège intègrent dans leurs préoccupations journalières les objectifs de formation fondamentale que nous avons décidé de retenir. Nous sommes toutefois satisfaits du chemin parcouru et nous continuerons encore longtemps à répéter:

«Moi, j'aime apprendre!»

Communication de
Nicole TREMBLAY
Conseillère pédagogique
Jean-Marie MORAND
Conseiller pédagogique
Cégep de Limoilou

LA FORMATION FONDAMENTALE: UNE PRÉOCCUPATION PÉDAGOGIQUE AU COLLÈGE DE LIMOILOU

Origine

La réflexion autour du concept de formation fondamentale a été amorcée, au collège de Limoilou, un peu comme dans les autres collèges, par la publication du dossier-souche du Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (C.A.D.R.E.) sur la formation fondamentale aux États-Unis et au Canada anglais. Plusieurs enseignants y ont trouvé matière à une réflexion stimulante sur le sens de la formation à donner à leurs étudiants. Depuis quatre ans, plusieurs activités ponctuelles ont contribué à sensibiliser le personnel du Collège et à le préparer à une réflexion institutionnelle.

Les lieux de réflexion

Une première journée pédagogique sur le thème de la formation fondamentale a été tenue en 1984; une trentaine d'enseignants ont alors assisté à une présentation des dossiers du C.A.D.R.E. Lors du colloque pédagogique annuel de 1986, M. Paul Inchauspé avait interrogé les participants sur les apprentissages essentiels à faire réaliser par les étudiants dans

leur formation collégiale. Par la suite, plusieurs demandes nous ont été faites dans le but d'élargir à un plus grand auditoire la discussion autour du concept de formation fondamentale et des objets de cette formation à privilégier dans une action locale.

Cependant, la réflexion institutionnelle s'est vraiment amorcée dans le cadre de l'adoption de la politique institutionnelle de l'évaluation des apprentissages. Suite à un large débat et à une prise de position unanime sur la politique, un consensus s'est établi sur la nécessité de poursuivre la réflexion sur trois éléments: l'évaluation formative, la qualité du français et la formation fondamentale. Il est prévu que les orientations éventuellement retenues sur ces trois dimensions pourront venir modifier le contenu de la politique maintenant en vigueur.

Deux sessions PERFORMA sur la formation fondamentale

Considérant que le débat ne peut être mené avec efficacité que s'il repose sur une connaissance suffisante de l'objet en cause, nous avons privilégié, comme moyen d'appropriation du contenu, l'organisation d'une session de perfectionnement dans le cadre du Certificat de perfectionnement en enseignement collégial (C.P.E.C.) PERFORMA. Sous forme d'un séminaire de lecture, l'activité a regroupé 17 enseignants de plusieurs départements qui, pendant 45 heures, ont partagé leurs réactions, leurs commentaires et leurs difficultés. Les textes du C.A.D.R.E., du Conseil des collèges, du Conseil supérieur de l'éducation, certains rapports américains, les actes du colloque du collège de Valleyfield ont constitué la documentation de base de l'activité.

Progressivement, le groupe d'enseignants en est venu à penser que l'identification des habiletés fondamentales qu'un étudiant devrait maîtriser à la fin de ses études collégiales permettrait de guider l'action collective à l'intérieur de l'établissement. Cette piste, par son aspect concret, favoriserait la généralisation du débat, le choix des actions à privilégier et l'évaluation des interventions.

Au même moment, la Commission pédagogique inscrivait le dossier de la formation fondamentale à son plan de travail annuel; cependant, ce dossier n'a pas eu le traitement souhaité, compte tenu de la lourdeur des opérations en cours.

Ces diverses activités ont servi de sensibilisation sur les fins de la formation collégiale et l'intérêt développé a conduit les enseignants à souhaiter un approfondissement de la question dans une activité collective. C'est ce qui a donné lieu au choix du thème de la formation fondamentale comme sujet du colloque pédagogique de 1987. Mon collègue présentera le contenu de ce colloque et le sens qu'il a pris au Collège. Cependant, je veux ajouter qu'une deuxième activité du C.P.E.C. a été mise sur pied lors de ce colloque. D'une durée de 15 heures, elle a servi à guider les participants dans l'appropriation du concept. Des lectures ont précédé une première rencontre d'échanges préparatoire à la participation au colloque. Les participants avaient une réflexion personnelle à produire qu'ils ont bâtie

autour des thèmes traités par les différents conférenciers. Une rencontre bilan a complété cette session.

Le colloque sur la formation fondamentale

Il s'est tenu au cégep de Limoilou, les 12 et 13 janvier 1988, un colloque local sur la formation fondamentale. C'était d'ailleurs le quatrième colloque pédagogique annuel du Collège.

• Sens du colloque

Ce colloque s'inscrit dans une préoccupation du Collège concernant ce que je pourrais appeler sa politique des apprentissages. Déjà, la politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages voulait se situer dans l'optique de la formation fondamentale. On se promettait alors de revenir expliciter le sens de cette orientation. Le colloque est une action collective dans ce sens.

De plus, depuis les trois dernières années, la conjoncture éducative présente la formation fondamentale comme un thème de plus en plus présent. Des événements surprenants se passent: la poussée de PERFORMA; l'implantation vigoureuse de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (A.Q.P.C.); la révision de très nombreux programmes. Dans ce même mouvement, on questionne aussi, non sans inquiétude, ce que possède le collégien à sa sortie de l'établissement: qualité de sa langue, habileté à maîtriser des méthodes de travail, capacités d'analyse et de synthèse, esprit critique, créativité.

Dans quelle direction doit donc s'orienter la formation de niveau collégial? Quel équilibre assurer à la formation et au contenu obligatoire à transmettre? Le collège doit-il favoriser une concertation autour d'un projet éducatif basé sur une formation fondamentale? Quels sont les besoins et les attentes des entreprises, de la société en général?

• Le déroulement du colloque

C'est dans ce contexte que s'inscrit notre colloque sur la formation fondamentale, dans la foulée même du récent rapport du Conseil des collèges *Enseigner aujourd'hui au collégial*. Le colloque veut proposer aux participants une réflexion structurée sur la formation fondamentale à partir de conférences prononcées par neuf personnes invitées et qui viennent de divers milieux: des chercheurs, une ancienne étudiante du secteur technique, un ingénieur, un journaliste, un dirigeant des affaires sociales, un conseiller pédagogique, le président du Conseil des collèges et un psycho-éducateur.

Toutes ces personnes devaient d'abord s'adresser, durant une heure, à leur auditoire; une période de questions-réactions suivait. Ces conférenciers se conformaient à peu près au même schéma d'intervention qu'ils pouvaient personnaliser et qui s'articulait autour des interrogations suivantes: Quelle image avez-vous de l'étudiant qui sort du collège (aux plans des

savoirs organisés, des capacités et habiletés, des attitudes et des valeurs)? Quelle formation devrait avoir acquise l'étudiant qui quitte le collège? Quels gestes pédagogiques sont, selon vous, à l'origine de cette formation qui sera indispensable à l'étudiant de niveau collégial?

• Bilan

Ce colloque constitue, sans aucun doute, un moment privilégié de perfectionnement collectif capable d'assurer, à sa manière, un développement organisationnel sensé. Plus de 120 personnes y ont participé, en majorité des professeurs; quelques professionnels et quelques membres du personnel de soutien ont pris part aux activités; la presque totalité des membres de l'administration du Collège ont suivi fidèlement le déroulement de ces activités.

Si toutes les conférences, qui prenaient l'allure d'ateliers en seconde partie, ont été très appréciées, il en est quelques-unes qui ont littéralement séduit leur auditoire, notamment la présentation de M. Yvon Morin, le président du Conseil des collèges, qui prononçait l'allocution d'ouverture. Jamais la tenue d'un colloque au Collège n'a suscité autant de satisfaction. L'évaluation écrite de la fin du colloque indique clairement que chacun a trouvé à mieux se situer face à cette formation fondamentale à l'étude, même si ce n'est pas de façon définitive.

Je tiens à noter l'influence très nette d'une telle activité quand elle se tient tout juste avant le début d'une session. Un nombre impressionnant de répondants aux questionnaires d'évaluation ont noté l'effet stimulant d'un tel événement. Ce même rapport d'évaluation est tout aussi éloquent quand on pense aux retombées possibles du colloque. En effet, la suggestion la plus souvent faite par les participants concernant le thème d'un éventuel colloque pourrait se formuler ainsi: «Comment, pratiquement, faire de la formation fondamentale dans ma classe?»

Si la question est simple, le type de réponse à y apporter l'est beaucoup moins. Peu importe, elle invite à poursuivre cette réflexion collective et à lui donner, au plus tôt, une fécondité concrète!

En guise de conclusion

Vouloir se préoccuper de formation fondamentale dans un collège, c'est se soumettre à des exigences contraignantes. En effet, définir ce concept, en découvrir le sens propre pour un établissement, faire en sorte que la majorité des formateurs s'approprient les éléments qui vont rendre fonctionnel le concept de formation fondamentale sont des opérations qui demandent beaucoup de temps. Pourtant, ce temps prolongé de réflexion porte une fécondité liée à la richesse même du concept de formation fondamentale. Il est à prévoir, enfin, que chacun des intervenants va devoir imprégner son action pédagogique individuelle de ces valeurs éducatives autour desquelles la concertation institutionnelle se sera cristallisée.